

## Uruguay : l'ex-président de gauche appelé en renfort contre l'avortement

Author : Jeanne Smits

Categories : [Jeanne Smits](#), [Points non négociables](#), [points non négociables](#), [Riposte Catholique](#)

Date : 10 août 2012



Une nouvelle tentative pour faire légaliser l'avortement est en cours en Uruguay où le débat sur deux textes a commencé mardi à la chambre des députés. Ce pays où la franc-maçonnerie a toujours joué un rôle de premier plan a néanmoins résisté longtemps à la volonté de légaliser l'avortement à la demande. En 2008, la loi était pourtant votée par la chambre et par le sénat, mais le président d'alors, médecin de formation, Tabaré Vazquez, quoique de gauche, avait opposé son veto et refusé de signer pour qu'elle entre en vigueur.

Vazquez est parti ; il a été remplacé à la tête de la république uruguayenne par l'ancien guérillero tupamaro José Mujica, issu de la majorité « Frente Amplio ». Et Mujica a déjà fait savoir sur tous les tons qu'il entérinerait une légalisation de l'avortement.

Deux textes sont en présence : le premier, de la sénatrice socialiste Monica Xavier, vise à dépénaliser l'avortement au cours des trois premiers mois de la grossesse, dès lors qu'il existe des raisons économiques, que la grossesse est consécutive à un viol ou que la femme enceinte estime qu'elle n'est pas en âge d'être mère. Il autorise l'avortement après ce délai en cas de malformation ou de défaut génétique de l'enfant. Seuls les personnes (médecins ou fonctionnaires) s'y voient reconnaître un droit à l'objection de conscience et non les institutions qui peuvent être contraintes à fournir un avortement s'il leur est demandé.



*Vazquez a eu le courage de tenir tête à son propre parti*

L'autre, présenté par un député MPP, Alvaro Vega, lui aussi membre du Frente Amplio, demande carrément l'abrogation de l'article 38 du code pénal uruguayen qui pénalise l'avortement pour ne maintenir que le seul délit d'avortement sans le consentement de la mère.

Alors qu'on s'attend à une adoption assez rapide de l'un ou de l'autre texte – ce serait l'affaire de quelques semaines – l'un des députés « blancs » de l'opposition a réussi à faire inviter l'ex-président Tabaré Vazquez pour qu'il s'exprime devant la commission spéciale de la chambre des députés chargée du dossier. Gerardo Amarillo a justifié son choix par le fait que Vazquez est « un ferme défenseur de la vie » et qu'il pourrait bien convaincre ceux des élus du Frente Amplio, son propre parti, qui n'ont pas de position clairement affirmée pour l'instant, de suivre son exemple.

« Sa présence sera utile car il pourra apporter des arguments médicaux, juridiques et sociologiques » contre l'« interruption volontaire de grossesse », a déclaré Gerardo Amarillo.

La prochaine réunion de la commission sur le sujet est prévue pour le 21 août.

**• Voulez-vous être tenu au courant des informations originales paraissant sur ce blog ?  
Abonnez-vous gratuitement à la lettre d'informations. Vous recevrez au maximum un courriel par jour. [S'abonner](#)**

© [leblogdejeannesmits](http://leblogdejeannesmits)

[Réseau Riposte catholique](#)